

59^e

CONGRÈS NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES DE JUSTICE

14-15-16 octobre 2021

Marseille

L'expert-comptable de justice et
les préjudices de concurrence





Mot de bienvenue du Président

Le sujet de la concurrence est omniprésent et avec lui ses abus.

Après une année 2020 sans congrès, nous sommes très heureux de la perspective de tous se retrouver et nous avons choisi, cette année, pour la 108e année d'existence de notre Compagnie, et son cinquante neuvième congrès, de retenir le thème des « préjudices de concurrence » et du rôle que l'expert-comptable de justice peut jouer dans les contentieux multiples, touchant des conséquences des pratiques anticoncurrentielles qui suivent les procédures devant les Autorités de concurrence, ou encore de la concurrence déloyale ou du parasitisme.

Nous revenons pour traiter ce thème riche dans cette magnifique ville de Marseille, dans laquelle nous avons tenu en 2005 un congrès sur la « notion de valeur ». Ce fût un congrès très animé.

Je souligne la qualité des intervenants qui devrait conduire également à des sessions animées et utiles pour tous, avec ou sans l'accent de Marcel Pagnol, tout au long de cette journée du 15 octobre 2021.

Cette journée sera l'occasion de mieux percevoir l'intérêt des experts du chiffre pour une matière qui intéresse les économistes, les entreprises et bien sûr la justice qui doit démêler souvent des problèmes complexes, supposant de décortiquer et comprendre les enjeux chiffrés, parfois considérables voire vitaux pour certaines parties prenantes, quelle que soit leur taille et leur activité.

Il fallait traiter ce sujet avec d'éminents spécialistes et je me réjouis du grand nombre de confrères et participants à ce congrès.

Olivier PERONNET,

*Président de la Compagnie nationale des
Experts-Comptables de Justice (CNECJ)*

Mot d'accueil de la Présidente de section et de la commissaire générale

Marseille vous attend

C'est avec un grand plaisir que la section d'Aix en Provence-Bastia de la CNECJ vous accueille à Marseille pour notre congrès annuel 2021, après le report en 2022 du congrès 2020 prévu au Havre.

Nous vous avons préparé un programme alliant travaux de haut niveau, soirées conviviales et sortie en bateau en direction du Château d'If, puis de Cassis et de ses fameuses calanques.

Nous avons choisi de vous présenter Marseille autour de son Vieux Port, avec la vue exceptionnelle que nous avons de l'Intercontinental Hôtel-Dieu, lieu réservé pour notre journée de congrès et que nous vous recommandons de réserver pour y loger, grâce aux tarifs que nous avons négociés.

Marcel Pagnol sera le thème de la journée organisée pour les accompagnant(e)s et nous le retrouverons lors de notre soirée de gala.

Nous comptons sur votre nombreuse présence afin que ce congrès soit une réussite.

Enfin, pensez à réserver au plus tôt votre venue et à vous inscrire, compte tenu du nombre de places limitées pour certaines prestations.



Carole BOLLANI-BILLET,
*Présidente de la section
d'Aix en Provence –
Bastia de la CNECJ*



Elisabeth NABET,
*Commissaire générale du
59e congrès de la CNECJ*

Mot du rapporteur général

L'expert-comptable de justice et les préjudices de concurrence

La concurrence, stimulante et vertueuse, peut se heurter à trois types de pratiques condamnables: les pratiques anticoncurrentielles, les pratiques restrictives de concurrence et les pratiques commerciales déloyales.

La réparation du préjudice qui en résulte vise à replacer la victime dans l'état où elle se serait trouvée en l'absence de telles pratiques. La réparation du préjudice constitue aussi un enjeu de réhabilitation de la confiance des acteurs économiques dans les mécanismes de marché.

La culture économique et l'expérience de l'expert-comptable de justice dans le monde des entreprises justifient la place majeure qu'il occupe dans le processus de réparation des préjudices de concurrence.

S'il veut évaluer le préjudice de concurrence, l'expert-comptable de justice doit en connaître le cadre spécifique, en comprendre les tendances jurisprudentielles et en décliner les meilleures pratiques expertales.

Tel est l'objectif de ce congrès où viendront débattre experts-comptables de justice, magistrats, universitaires et avocats.

Ils apporteront leur éclairage sur ce sujet qui concerne des entreprises de toutes tailles et se porte devant toutes les juridictions.



Gilles de COURCEL,
*Rapporteur général du 59e Congrès
de la CNECJ*

Programme jeudi 14 octobre

Programme congressistes

9:30

Accueil des participants
au Club du Vieux-Port
3 Place aux Huiles, 13001 Marseille

10:00

Réunion de la commission nationale de formation

12:00

Déjeuner sur place

14:00

Réunion du conseil national de la CNECJ
au Tribunal de Commerce – Salle d'audience
6 Rue Joseph Autran, 13006 Marseille

17:00

Retour aux hôtels par vos propres moyens
Possible par ferryboat pour l'Intercontinental



Programme détente

14:00

Rendez-vous sur le Vieux-Port pour le départ en petit train privatisé

174, Quai du Port, en face du restaurant Au Doyen, à 150 mètres de l'Hôtel de Ville en direction du Fort Saint-Jean

Montez à bord du petit train privatisé pour une découverte insolite de Marseille !

Ce circuit vous conduira du Vieux Port jusqu'à Notre Dame de la Garde, en passant par la corniche où vous découvrirez les Fort Saint Jean et Fort Saint Nicolas, le Palais du Pharo, l'Abbaye Saint Victor, la vue imprenable du Pont de la Fausse Monnaie, du Château Valmer ou encore du célèbre Vallon des Auffes. Depuis la Bonne Mère qui veille sur Marseille et les Marseillais... vous découvrirez un panorama à couper le souffle.

À l'issue de la visite guidée de la Cathédrale, retour sur Marseille à la découverte de l'Ombrière du Vieux-Port, l'Opéra Municipal et le Cours d'Estienne d'Orves.

Attention : Nombre de places limitées

17:00

Retour aux hôtels par vos propres moyens



Soirée d'accueil

19:00

Joignez-vous à un dîner convivial au restaurant le Rhul, autour d'une traditionnelle bouillabaisse, plat emblématique de la Cité Phocéenne, avec une vue exceptionnelle sur les îles du Frioul et sur la mer Méditerranée.

Des bus seront prévus à l'aller et au retour depuis l'Intercontinental et le Mercure Vieux-Port.

Attention : Nombre de places limitées

Programme vendredi 15 octobre

Programme congressistes Matinée

8:00-9:00

Café d'accueil à l'Intercontinental Hôtel-Dieu
1 Place Daviel, 13002 Marseille

9:00-9:45

Ouverture du congrès et début de la journée de travail

- Carole BOLLANI-BILLET, *Présidente de la Section Aix-en Provence – Bastia de la CNECJ*
- Elisabeth NABET, *Commissaire générale du 59e Congrès de la CNECJ*
- Olivier PERONNET, *Président de la CNECJ*
- Chantal ARENS, *Première Présidente de la Cour de Cassation, représentée par Patrick MATET, Conseiller honoraire, Cour de cassation*
- Laurence HELMLINGER, *Présidente de la Cour administrative d'appel de Marseille*
- Renaud LE BRETON de VANNOISE, *Premier Président de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence représenté par Pierre CALLOCH, Président de chambre à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence*
- Gilles de COURCEL, *Rapporteur général du 59e Congrès de la CNECJ et Modérateur des Tables rondes*

Spécificités du droit de la concurrence en matière de réparation des préjudices

9:45-10:00

Exposé

- Muriel CHAGNY, *Professeur agrégé des Facultés de droit à l'Université de Versailles-Saint Quentin (Paris-Saclay)*

10:00-11:15

Table ronde

- Olivier PERONNET, *Expert, Président de la CNECJ*
- Dominique PONSOT, *Conseiller, Cour de Cassation*
- Michel JOCKEY, *Avocat au Barreau de Paris*
- Patrick LESBROS, *Président de la chambre spécialisée en Droit de la Concurrence au Tribunal de commerce de Marseille*

11:15-11:45

Pause

Lien de causalité entre le fait générateur et le préjudice allégué

11:45-12:00

Exposé

- Nicolas RONTCHEVSKY, *Professeur agrégé des Facultés de droit à l'Université de Strasbourg*

12:00-13:00

Table ronde

- Mathieu AMICE, *Expert, Président de la Section Rouen-Caen de la CNECJ*
- Bruno CRESSARD, *Avocat à la Cour d'appel de Rennes, ancien Bâtonnier*
- Vincent VIGNEAU, *Conseiller, Cour de Cassation*
- Pierre CALLOCH, *Président de chambre à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence*

13:00-14:30

Déjeuner sur place

Programme vendredi 15 octobre

Programme congressistes Après-midi

Préjudices de concurrence et approche
du quantum : une analyse dynamique de
la jurisprudence

14:30-14:45

Exposé

- Marie-Laure DALLERY, *Présidente de la Chambre 5-4 à la Cour d'appel de Paris*

14:45-16:00

Table ronde

- Thierry BOREL, *Expert, Président d'honneur de la Section Aix-en-Provence – Bastia de la CNECJ*
- François POINT, *Conseiller, Cour administrative d'appel de Marseille*
- Yves SCHMIDT, *Avocat au Barreau de Paris*
- Clémence MOULY-GUILLEMAUD, *Professeur à l'Université de Montpellier – Centre du Droit de l'Entreprise*

16:00-16:30

Pause

Expert de justice et expert de partie

16:30-16:45

Exposé

- Pierre LOEPER, *Président d'honneur du CNCEJ et de la CNECJ*

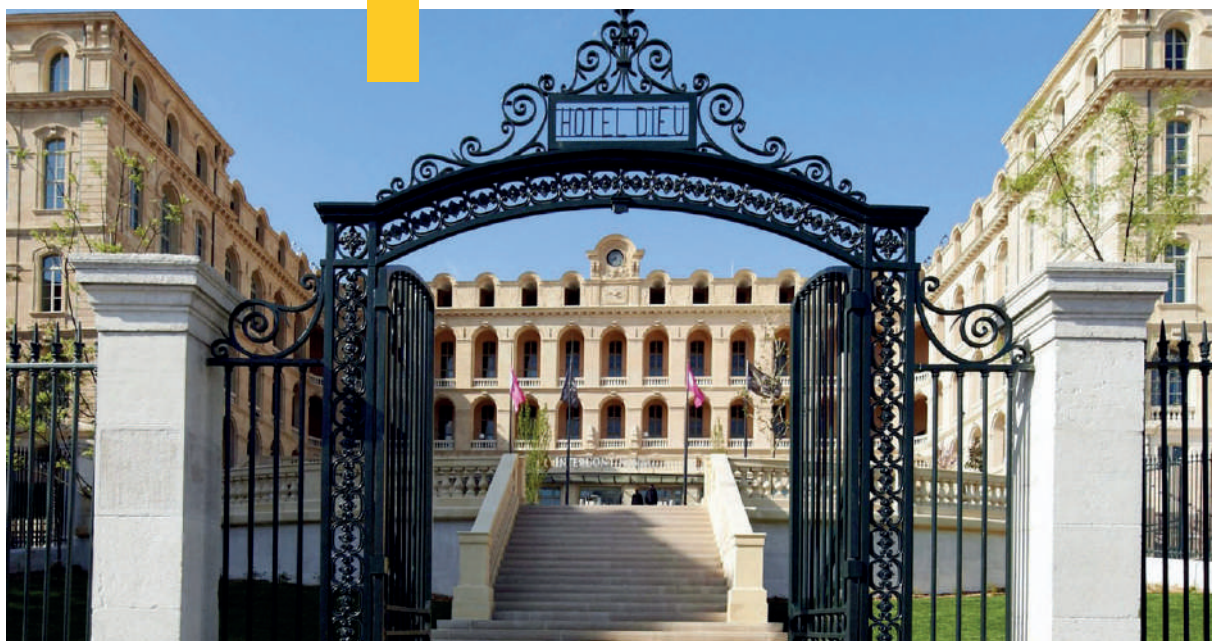
16:45-17:45

Table ronde

- Antoine CHATAIN, *Avocat au Barreau de Paris*
- Jean-Marc DAUPHIN, *Expert, Président d'honneur de la Section Aix-en-Provence – Bastia de la CNECJ*
- Didier PORACCHIA, *Professeur agrégé des Facultés de Droit à l'Université de Paris Panthéon-Sorbonne*
- Pierre CALLOCH, *Président de chambre à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence*
- Patrick de FONTBRESSIN, *Avocat au Barreau de Paris*

17:45-18:00

Synthèse par Gilles de COURCEL, *Rapporteur général du 59e Congrès de la CNECJ*
Fin des travaux



Programme vendredi 15 octobre

Programme accompagnants

9:00

Départ en bus depuis l'Intercontinental

Suivez les traces de Marcel Pagnol le temps d'une journée.

Partez à la découverte du Château de la Buzine, un site d'exception unique en Provence qui raconte une part de l'histoire de la ville et de ses habitants, que Pagnol surnommait le « Château de ma mère ». Profitez d'un déjeuner aux saveurs provençales, avant de reprendre la route direction Aubagne pour la visite de la Maison natale de Marcel Pagnol.

17:00

Retour en bus devant les hôtels

Attention : Nombre de places limitées

Soirée de Gala

19:00

Départ en bus depuis l'Intercontinental et le Mercure Vieux-Port

Profitez d'une soirée inédite au sein du Musée Regards de Provence, ancienne station sanitaire maritime.

Avenue Vaudoyer, 13002 Marseille

Après une visite exclusive du Musée, vous serez accueillis pour un cocktail exceptionnel avec vue panoramique, et un dîner accompagné de nombreuses surprises...

Retour en bus devant les hôtels

Attention : Nombre de places limitées



Programme samedi 16 octobre

Journée détente

9:30

Rendez-vous sur le **Vieux-Port** pour embarquement sur le bateau l'Alizée *Quai des Pêcheurs – en face du restaurant La Samaritaine*

Venez découvrir lors de cette dernière journée à Marseille un site géologique unique au monde, un décor de rêve : les calanques entre Marseille et Cassis.

Rendez-vous sur le Vieux Port et embarquez sur le bateau l'Alizé direction le Château d'If pour une visite guidée insolite. Déjeuner aux airs marins sur le port de Cassis suivi d'une visite libre à la découverte de ce village, son port, ses maisons de pêcheurs colorées, ses boutiques...

17:00

Retour en bus devant les hôtels

Attention : Nombre de places limitées



Informations pratiques

Contacts

Olivier PERONNET, *Président National de la CNECJ* – olivier.peronnet@finexsi.com

Gilles de COURCEL, *Rapporteur général du 59e congrès* – GC@ricol-lasteyrie.fr

Comité d'organisation :

Elisabeth NABET, *Commissaire Générale du 59e congrès* – elisabeth.nabet@orange.fr

Carole BOLLANI-BILLET, *Présidente de la section d'Aix en Provence – Bastia de la CNECJ* – c.bollani@a3aexperts.fr

Équipe congrès :

Christine BLANC PATIN, Thierry BOREL
Jean-Marc DAUPHIN, Florent DEMUYTER
Alain ISRAEL, Frédéric MAZEL, Bruno PERES
Laetitia VERRIER, Constant VIANO

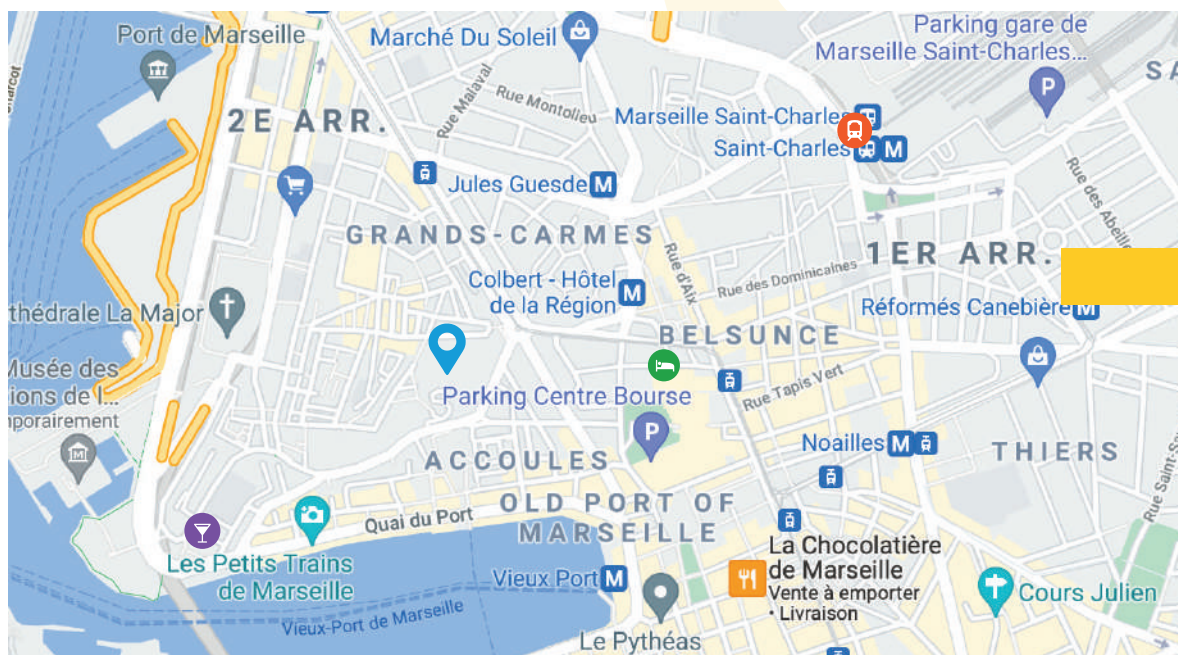
Votre équipe congrès est à votre disposition et sera identifiable grâce à des cordons de badges verts lors du congrès

Organisation :

CL Communication
04 78 08 42 74

Inscriptions et logistique :

m.renninger@clcom.fr – 06 40 64 61 611



Hôtel Dieu Intercontinental Marseille
1 Place Daviel, 13002 Marseille



Gare de Marseille-Saint-Charles



Musée Regards de Provence



Hôtel Mercure Marseille Centre Vieux Port

Je m'inscris

Avec les remerciements de :



Inscription au 59e Congrès de la CNECJ

Toute participation est soumise à votre inscription préalable.

Les inscriptions sont possibles en ligne, jusqu'au 1er octobre 2021, sur le lien suivant :

<http://cnecej2021.com/>

A l'issue de votre inscription, vous recevrez sur le mail renseigné votre confirmation et la facture correspondant à votre inscription.

Des tarifs préférentiels sont proposés pour toute inscription avant le 3 septembre 2021. Le nombre de places est limité.

	Tarifs préférentiels avant le 03/09/2021	Tarifs après le 03/09/2021
Jeudi 14 octobre		
Déjeuner au Club du Vieux-Port	45€TTC	50€TTC
Programme détente en petit-train	30€TTC	35€TTC
Dîner convivial	85€TTC	90€TTC
Vendredi 15 octobre		
Inscription au congrès*	360€TTC • 300€HT	420€TTC • 350€HT
Programme accompagnants sur les traces de Marcel Pagnol	80€TTC	90€TTC
Soirée de gala au Musée Regards	150€TTC	160€TTC
Samedi 16 octobre		
Journée détente : croisière à Cassis	100€TTC	120€TTC

* L'inscription comprend la participation au congrès, la documentation, les pauses et le déjeuner au sein de l'Intercontinental Hôtel-Dieu.

Hébergement	Chambre simple (1 personne)	Chambre double (2 personnes)
Jeudi 14 et vendredi 15 octobre		
Intercontinental Hôtel-Dieu 5*		
Chambre Deluxe vue jardin	238,30€ TTC	261,60€ TTC
Chambre Executive vue jardin	268,30€ TTC	291,60€ TTC
Chambre Deluxe vue Vieux-Port	288,30€ TTC	311,60€ TTC
Mercure Centre Vieux-Port 4*		
Chambre standard	187,48€ TTC	204,96€ TTC

Prix par nuit et par chambre, petit déjeuner inclus, taxe de séjour incluse

En occupation double, un grand lit vous est mis à disposition.

Si vous souhaitez 2 lits séparés (twin), merci de contacter CL Communication.

En cas de prolongation de séjour, merci de contacter CL Communication.

Contact

CL Communication

Manon RENNINGER :

m.renninger@clcom.fr

04 78 08 42 74 - 06 40 64 61 61

Conditions d'annulation :

En cas d'impossibilité de tenir le congrès par la CNECJ en raison de contraintes gouvernementales, votre inscription sera remboursée.

En cas d'annulation du fait du participant, toute demande d'annulation doit nous parvenir par écrit avec présentation d'un justificatif.

- Avant le 13/09/2021 : remboursement de l'inscription, déduction faite de frais d'annulation de 150€.
- Après le 13/09/2021 : aucun remboursement ne pourra être effectué, y compris en cas de non-présentation sur place.